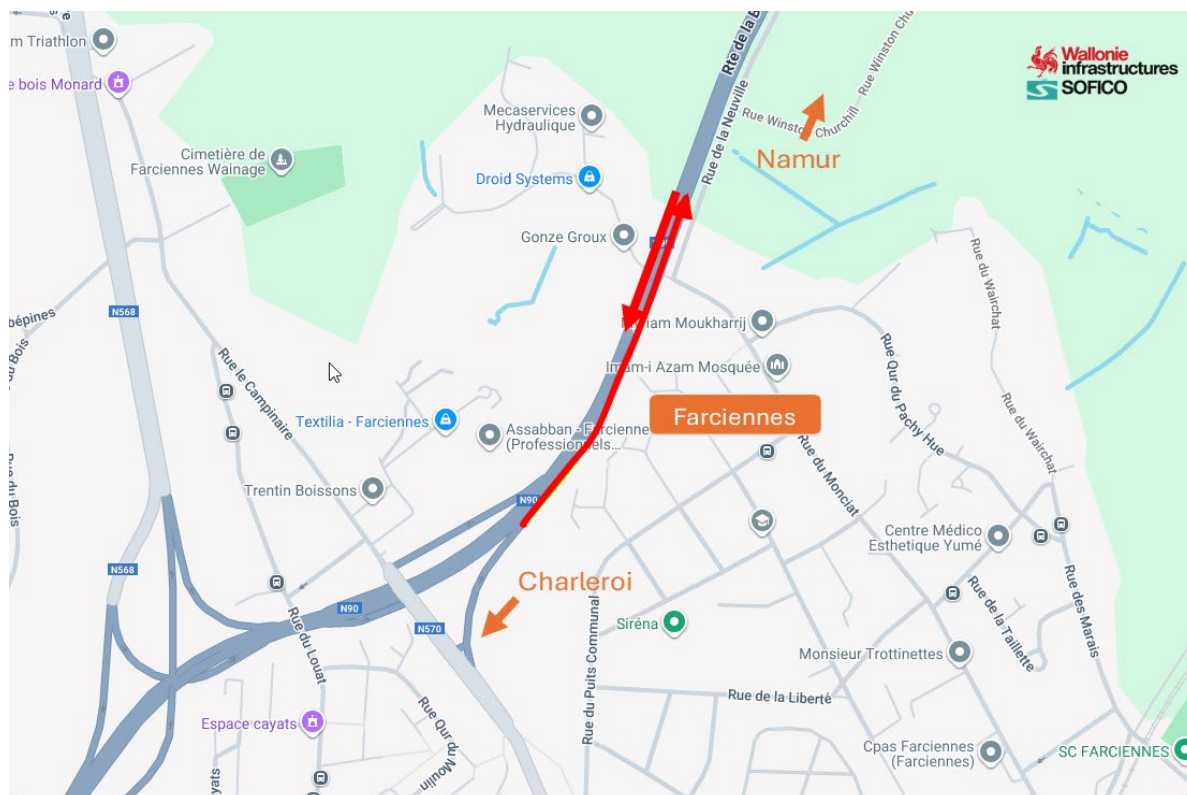


N90 – Farciennes : remplacement des panneaux antibruit dans les deux sens – Adaptation du planning

10 mars 2026

En raison de dégradations du réseau d'égouttage par un sous-traitant du chantier visant à remplacer les panneaux antibruit situés de part et d'autre de la N90 à Farciennes, le planning de celui-ci a dû être revu. Les réparations de ces dommages, effectuées à charge de l'entreprise, entraînent un délai supplémentaire d'exécution. Le chantier ne pourra pas être achevé durant ce mois de mars comme annoncé. La fin des travaux est estimée dans le courant du mois de mai prochain.



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Comme actuellement et **jusque dans le courant du mois de mai 2026**, la circulation sur **la N90**, à hauteur de **Farciennes**, **s'effectuera sur une voie par sens, basculées d'un seul côté de la nationale**, avec une vitesse maximale limitée à **50km/h**.

Jusqu'au début du mois d'avril 2026, le chantier se poursuivra sur les voies accueillant habituellement la circulation vers Charleroi. Une voie par sens reste donc maintenue sur les voies accueillant habituellement la circulation vers Namur :

VERS CHARLEROI

- Les usagers **ne peuvent toujours pas gagner directement la N90 via l'accès « Ecopôle »** qui reste fermé ;
 - Une déviation est mise en place via la N90 en direction de Namur et le rond-point de Moignelée ;
- Les usagers circulant sur la N90 peuvent toujours emprunter la sortie « Ecopôle » ;
- Les usagers circulant sur la N90 **ne peuvent toujours pas emprunter la sortie « Châtelet-Farciennes »** qui reste fermée. Une déviation est mise en place via la sortie « Châtelineau-Gilly » où ils sont invités à reprendre la N90 vers Namur.

VERS NAMUR

- Cette première phase n'impacte pas les accès et sorties dans ce sens.
- Durant une journée, ce vendredi 13 mars, la végétation bordant la N90 dans ce sens sera traitée. Cette opération s'effectuera sans impact sur la circulation.

Le chantier basculera au début du mois d'avril sur les voies accueillant habituellement la circulation vers Namur. Une voie par sens restera donc maintenue sur les voies accueillant habituellement la circulation vers Charleroi.

VERS CHARLEROI

- Cette seconde phase n'impactera pas les accès et sorties dans ce sens.

VERS NAMUR

- Les usagers ne pourront plus gagner directement la N90 depuis la N570/rue le Campinaire ;
 - Ils seront invités à emprunter la N90 depuis la N570/rue le Campinaire en direction de Charleroi, puis la sortie « Châtelineau/N29 Gilly/rue de la Croix » pour regagner immédiatement la N90 en direction de Namur.

DES ÉQUIPEMENTS POUR DIMINUER LES NUISANCES SONORES

Les nouveaux panneaux acoustiques se situeront le long de la N90 et borderont les voies en direction de Charleroi et de Namur, à hauteur de Farciennes, sur une distance d'environ 200m dans le sens vers Charleroi et de 500m dans le sens vers Namur. Le chantier consiste à retirer l'ensemble de la structure existante et à installer un nouveau dispositif antibruit plus performant sur l'ensemble de la zone.

Cette rénovation de l'infrastructure existante améliorera considérablement le confort auditif des riverains. Au total, ce sont plus de 860m² d'écrans antibruit qui vont être installés afin de réduire durablement les nuisances sonores en provenance de l'autoroute.

Pour rappel, les zones d'intervention sont déterminées sur base des cartographies stratégiques du bruit en provenance des infrastructures routières, analysées par rapport aux limites définies par l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 et par rapport à la population impactée. Elles sont également dictées par une démarche de gestion des actifs présents sur le réseau nécessitant une mise à neuf.

Les écrans antibruit choisis pour réduire durablement les nuisances sonores seront en aluminium et présenteront l'allure suivante :



Ces travaux représentent un budget de près de € 670.000 HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage, dans le cadre du « Plan Infrastructures et Mobilité Pour Tous 2020-2027 », enveloppe « Dispositifs antibruit ».

Ils sont réalisés en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Galère qui a été désignée par marché public pour leur exécution.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   